

# Communiqué de presse

## AllianzGI nomme Thomas Schindler directeur financier

- Thomas Schindler assumera les fonctions financières en plus de ses responsabilités actuelles en matière de gouvernance.
- Thomas Schindler succède à Markus Kobler, qui quittera la société pour saisir une nouvelle opportunité.

**8 août 2023** | Allianz Global Investors (AllianzGI), l'un des principaux gérants d'actifs mondiaux, annonce aujourd'hui la nomination de Thomas Schindler au poste de directeur financier (CFO).

En tant que nouveau directeur financier, Thomas Schindler assumera la responsabilité des fonctions financières et de gouvernance de la société. Il sera également responsable de la gestion des affaires juridiques, de la conformité et de la gestion des risques, dont il s'occupe actuellement en tant que directeur juridique mondial.

Depuis qu'il a rejoint le groupe Allianz en 2006, Thomas a occupé plusieurs fonctions, toutes au sein de la division de gestion d'actifs. Il est directeur juridique mondial chez AllianzGI depuis 2019, après avoir été directeur juridique européen à partir de 2015. Plus tôt dans son parcours au sein du groupe, Schindler était responsable du bureau exécutif d'Allianz Asset Management, la holding financière d'Allianz Global Investors et de Pimco.

Thomas Schindler succédera à Markus Kobler, qui occupait ce poste chez AllianzGI depuis 2013.

Tobias C. Pross, PDG d'AllianzGI, a commenté ce changement : *"Nous sommes reconnaissants à Markus pour ses 10 années de service en tant que directeur financier d'AllianzGI ; il a été un excellent collègue qui a contribué à notre succès. Nous lui souhaitons le meilleur dans son le nouveau défi qu'il entreprend. Thomas est le successeur naturel du directeur financier ; il a fait ses preuves en matière de leadership, de négociation et de prise de décision et il est déjà responsable de nos disciplines de gouvernance. Je suis convaincu que la transition du CFO se fera en douceur et avec succès"*.

---

### À propos d'Allianz Global Investors

Allianz Global Investors est l'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux, gérant 514 milliards d'euros\* d'actifs pour le compte de particuliers, de familles et d'institutions du monde entier. En étant actif et en investissant sur le long terme, notre objectif est d'améliorer l'expérience d'investissement de nos clients et de générer de la valeur à chaque étape.

## ALLIANZGI PRESS RELEASE

\* Données au 31 mars 2023. Le total des actifs sous gestion correspond aux actifs ou aux portefeuilles de titres, évalués à leur valeur de marché actuelle, pour lesquels les sociétés d'Allianz Asset Management sont chargées, vis-à-vis des clients, de prendre des décisions discrétionnaires en matière de gestion d'investissement et de gestion de portefeuille, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un sous-conseiller. Cela exclut les actifs pour lesquels les sociétés de gestion d'Allianz Asset Management sont responsables des services administratifs uniquement. Les actifs sous gestion sont gérés pour le compte de tiers ainsi que pour le compte du groupe Allianz.

### Contacts :

#### AllianzGI :

Marion Leblanc-Wohrer Tél. +33 6 85 15 74 54 Email : marion.leblancwohrer@allianzgi.com

#### Steele&Holt:

Servane Taslé: +33 (0)6 66 58 84 28 [servane@steeleandholt.com](mailto:servane@steeleandholt.com)

### Avertissement:

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. La valeur des actions peut être soumise à une volatilité accrue ou fortement accrue. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter l'éditeur par email ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous ou [regulatory.allianzgi.com](http://regulatory.allianzgi.com). Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).